

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 165

présenté par
M. Lenoir

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« fournisseur »,

supprimer la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination avec les amendements précédents supprimant les contrats prévus entre EDF et les fournisseurs alternatifs.